Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le 06/12/2022 ID: 081-218100394-20221206-D2022_12_06_05-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de Monsieur Alain Glade, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
01/12/2022	01/12/2022	19	10	10	15

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mr GLADE Alain
Mr URUTY Eric		X	
Mme LAGATTU Lactitia	X		
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia		X	Mme LLORDEN Anne-Marie
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
Secrétaire de séance	Mr PONT	TER Mich	el

Délibération n°2022-12-06-05					
Résultat du vote	15 pour				

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le 06/12/2022



ID: 081-218100394-20221206-D2022_12_06_05-DE

Objet: Autorisation d'engagement, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2023 principal.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est donc proposé au conseil municipal:

✓ **D'autoriser** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement avant le vote du budget principal 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et présentées dans les tableaux suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Opération	Chapitre	Désignation	Article	Budget 2022	Autorisation
OPFI	16	Dépôts et caution reçus	165	600,00 €	150,00 €
OPNI 204	Autres étbs- biens mobiliers, matériel et études	204181	34 000,00 €	8 500,00 €	
OPNI 204		Attributions de compensation	2046	19 296,00 €	4 824,00 €
160 21		21828	55 000,00 €	13 750,00 €	
	Achat de matériel	21838	7 500,00 €	1 875,00 €	
		21848	13 350,00 €	3 337,50 €	
		2188	31 150,00 €	7 787,50 €	
161	21	Acquisition de terrains nus	2111	6 000,00 €	1 500,00 €
101 21		Acquisition de terrains batis	2115	60 000,00 €	15 000,00 €
165	23	Installations, matériel et outillage techniques - voirie	2315	91 405,88 €	22 851,47 €
193	21	Autres agencements et aménag. de terrains	2128	20 760,00 €	5 190,00 €
254	21	Constructions autres bâtiments publics	21318	20 000,00 €	5 000,00 €
261	21	Adressage panneaux signalétique	2152	17 000,00 €	4 250,00 €
262	21	Cimetière	2116	40 000,00 €	10 000,00 €
202 21	21	Cimenere	21316	34 000,00 €	8 500,00 €
263	21	Plantation d'arbres et arbustes	2121	12 000,00 €	3 000,00 €
265	21	Insta géné. Agencements, aménagements constructions	21351	10 315,00 €	2 578,75 €
203	21	Insta géné. Agencements, aménagements divers	2181	24 670,00 €	6 167,50 €
266	21	Réseaux d'électrification	21534	6 340,00 €	1 585,00 €
267 21 23	21	Aménagement boug centre	2181	5 000,00 €	1 250,00 €
	23	Amenagement boug centre	2315	78 000,00 €	19 500,00 €
268	21	Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	3 490,00 €	872,50 €
269	23	Agencements et aménagements de terrains	2312	33 340,00 €	8 335,00 €
270	23	Voies cyclables	2315	40 000,00 €	10 000,00 €
271	21	Terrain multisports	2128	74 000,00 €	18 500,00 €
272	21	Terrain de foot à 5	2128	112 000,00 €	28 000,00 €
OTAL				849 216,88 €	212 304,22 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

✓ **DECIDE** d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le 06/12/2022

ID: 081-218100394-20221206-D2022_12_06_05-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, A. GLADE

